

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier au 1^{er} semestre 2019

Le 31 juillet 2019, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence de Benoît CATEL, pour arrêter les comptes semestriels 2019.

Depuis la fin du 1^{er} trimestre 2019 le nouveau schéma industriel du groupe Crédit Foncier se met en place ; dans ce cadre, le Crédit Foncier se consacre désormais à la gestion de l'encours des crédits existants dont la Compagnie de Financement Foncier poursuivra le refinancement.

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier a pour mission d'assurer le refinancement de nouveaux actifs, du Secteur public et assimilé, produits par les établissements du Groupe BPCE.

I. Activité de la Compagnie de Financement Foncier

Emissions d'obligations foncières

- Au cours du 1^{er} semestre 2019 la Compagnie de Financement Foncier a émis 1,8 Md€ d'obligations foncières dont 0,55 Md€ sous placements privés.

Le 1^{er} semestre a été notamment marqué par la réussite d'une émission publique de 1,25 Md€ effectuée en avril 2019. Cette opération a été réalisée à des conditions financières très avantageuses et a rencontré une très forte demande des investisseurs, illustrant la reconnaissance et la qualité de la signature de la Compagnie de Financement Foncier sur les marchés financiers.

- Au 30 juin 2019, l'encours d'obligations foncières s'élève à 61 Md€, dettes rattachées incluses, en baisse par rapport au 31 décembre 2018 (63,4 Md€).

Achats et mobilisations de créances

Au cours du 1^{er} semestre 2019, la Compagnie de Financement Foncier a acquis en direct et refinancé plus de 2,2 Md€ de créances :

- aux Particuliers pour 1,7 Md€, ce montant correspondant au refinancement des prêts issus des demandes enregistrées jusqu'à mi-février 2019, date d'arrêt de la production du Crédit Foncier ;
- sur le Secteur public pour 0,4 Md€ ;
- et sur les *Corporates* privés pour 0,1 Md€.

II. Compte de résultat de la Compagnie de Financement Foncier

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} semestre 2019	1^{er} semestre 2018
Marge nette d'intérêts - hors amortissement surcote / décote	150,7	164,8
Amortissement des surcotes / décotes crédits clients	-24,3	-53,4
- <i>Dont amortissement accéléré des surcotes / décotes</i>	-20,9	-34,4
Marge nette d'intérêt	126,4	111,5
Commissions nettes	18,4	20,8
Autres charges d'exploitation bancaire	-1,7	-0,6
Produit net bancaire	143,1	131,7
Frais de gestion	-38,6	-44,3
Résultat brut d'exploitation	104,5	87,5
Coût du risque	10,9	- 2,5
Résultat avant impôts	115,4	84,9
Impôts sur le résultat	-39,8	- 37,5
Résultat net	75,6	47,4

Le produit net bancaire s'élève à 143,1 M€ au 1^{er} semestre 2019, en amélioration de 11,4 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2018. La marge nette d'intérêts progresse, atteignant 126,4 M€ (contre 111,5 M€ au 1^{er} semestre 2018). Néanmoins, la marge nette d'intérêts reste impactée négativement par l'accélération des amortissements des surcotes / décotes liée aux remboursements anticipés.

Les frais de gestion s'établissent à 38,6 M€ au 1^{er} semestre 2019, en baisse de 12,9 % par rapport à l'an dernier. Cette diminution s'explique principalement par la diminution de la refacturation des prestations du Crédit Foncier (directement corrélée à la diminution de ses charges) et la baisse de la quote-part des indemnités de remboursement anticipé que la Compagnie de Financement Foncier reverse au Crédit Foncier et comptabilise en frais de gestion.

Au 1^{er} semestre 2019, le résultat brut d'exploitation atteint 104,5 M€.

Le coût du risque est un produit de 10,9 M€ au 1^{er} semestre 2019 (contre une charge de - 2,5 M€ au 1^{er} semestre 2018). Cette évolution favorable s'explique à la fois par des reprises nettes non récurrentes et par un niveau de risque individuel en amélioration.

La charge d'impôts globale s'élève à 39,8 M€ au 1^{er} semestre 2019.

Le résultat net s'établit à 75,6 M€ au 1^{er} semestre 2019 contre 47,4 M€ au 1^{er} semestre 2018.

III. Informations bilancielles

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 74,7 Md€ au 30 juin 2019 contre 76,7 Md€ au 31 décembre 2018.

Les encours douteux s'établissent à 1,5 Md€ au 30 juin 2019 contre 1,6 Md€ au 31 décembre 2018, concentrés sur 99,8 % des crédits à l'habitat aux Particuliers. Parallèlement, les dépréciations sont en diminution à 78,0 M€ au 30 juin 2019 contre 90,5 M€ au 31 décembre 2018 et concernent principalement les crédits à l'habitat.



IV. Informations prudentielles

Bien qu'exemptée d'exigence réglementaire en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio *Common Equity Tier One (CET 1)* à ses bornes. Au 30 juin 2019, ce dernier demeure bien supérieur aux seuils minimum prévus par le règlement 575/2013 (CRR).

La Compagnie de Financement Foncier gère très rigoureusement ses équilibres de congruence et présente un ratio LCR supérieur à 110 %.

Enfin, conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier doit maintenir un ratio de couverture supérieur à 105 %. Au 31 mars 2019, ce dernier s'établissait à 113,05 %.

Annexes

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr

Tél. : +33 (0) 1 57 44 85 71